

Conservatoire de Musique à Rayonnement Communal

Situé au cœur de la Ville, le Conservatoire constitue un des piliers du « carré magique culturel » madeleinois. Réhabilité en 2013, le CRC accueille 630 élèves chaque année tout en constituant une structure de référence.

Pendant les vacances scolaires, le Conservatoire est fermé mais une permanence téléphonique est assurée du 11 au 16 février, aux heures d'ouvertures. Reprise des cours lundi 25 février.

Quelles sont ses missions ?

Géré par la Ville et placé sous le contrôle du Ministère de la Culture, le Conservatoire de Musique est un établissement public d'enseignement. Une vingtaine de disciplines artistiques sont proposées. En complément, le Conservatoire organise et prend part à de nombreuses manifestations et concerts.

Formation Musicale Générale

- Éveil musical : pour les enfants scolarisés en grande section maternelle (éveil 1) ou en CP (éveil 2). Ces séances d'éveil ont pour but de sensibiliser les enfants aux sons, rythmes et couleurs musicales. Ce cycle de deux années de découverte leur permet de choisir un instrument pour poursuivre leur apprentissage musical.
- Formation musicale : accessible dès le CE1 ou après l'Éveil, cet enseignement est obligatoire pour les élèves qui suivent un cursus instrumental. Sous forme de cours collectif, cette discipline associe des aspects techniques, artistiques et culturels. La pratique d'un instrument est possible dès la 1ère année de formation (excepté pour le piano, la harpe et la guitare). Les élèves peuvent découvrir les instruments enseignés en assistant aux différents concerts, présentations et auditions. Le Conservatoire est également ouvert aux adultes et propose des cours adaptés.

À télécharger

Fichier

[Cours d'éveil musical \(.pdf - 307.24 Ko\)](#)

Fichier

[Cours de formation musicale \(.pdf - 326.45 Ko\)](#)

Les pratiques collectives

Obligatoires tout au long du cursus de formation des instrumentalistes, ces pratiques font l'objet d'un contrôle continu. Également accessibles en « discipline dominante », les pratiques collectives sont ouvertes aux musiciens amateurs ayant le niveau requis :

- Orchestre d'harmonie 1^{er} cycle
- Ensemble instrumental 2^{ème} et 3^{ème} cycles (cordes et vents)
- Ensemble à cordes 1^{er} cycle
- Chorales d'enfants
- Atelier vocal pour adultes
- Ensemble de guitares
- Ensemble de flûtes
- Ensemble de saxophones
- Ensemble d'accordéons
- Big band
- Ateliers rythmiques
- Ensemble de violons irlandais
- Ensemble de musique sud-américaine
- Musique de chambre

À télécharger

Fichier

[Pratiques collectives \(.pdf - 330.58 Ko\)](#)

Les pratiques instrumentales

- Accordéon (chromatique, basse standards, basses chromatiques)
- Violon
- Alto
- Violoncelle
- Guitare
- Harpe
- Clarinette
- Flûte
- Hautbois
- Saxophone
- Trombone
- Trompette
- Tuba
- Cor
- Percussion
- Batterie
- Piano
- Jazz

Conservatoire de Musique à Rayonnement Communal

Place des Fusillés et Déportés
59110 La Madeleine
France

[03 20 31 24 23](tel:0320312423)

Horaires d'ouverture :
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 14h-20h30
Mercredi : 8h45-12h45 / 13h4 -19h45
Samedi : 9h-13h

conservatoire@ville-lamadeleine.fr

Lien utile

[Accéder à l'extranet du Conservatoire](#)

À télécharger

Fichier

[Règlement intérieur \(.pdf - 387.17 Ko\)](#)

Fichier

[Règlement pédagogique \(.pdf - 421.88 Ko\)](#)

Fichier

[Grille tarifaire \(.pdf - 479.2 Ko\)](#)

Fichier

[Fonctionnement de l'extranet \(.pdf - 469.88 Ko\)](#)